



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 89092

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport parlementaire d'information sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire qui rappelle dans son exposé liminaire que la liberté, droit fondamental pour chaque citoyen, ne peut être garantie sans sécurité. Aussi, il souhaite connaître son avis sur la proposition visant à subordonner l'activité de formation dispensée aux agents de sécurité privée à l'agrément préalable du prestataire et créer une obligation de certification des organismes de formation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89092

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7148

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)